PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD

Séance régulière tenue le 1er décembre 2021 à 20h00 au 220 rue Principale Est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal. Cette séance est tenue en présentielle mais avec distanciation sociale.

Sont présents : Messieurs Denis Laprise, Jean-Claude Giroux, Steeve Raby, Madeleine Vermette, Lydiane Bernard et Éric Talbot, sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.

Est également présente : Madame Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière.

Monsieur le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2021-12-01 : LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR
Sur une proposition de monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Éric Talbot, il est résolu d'accepter l'ordre du jour en ajoutant les points :

9 - C : Vérification des pertes possibles du réservoir
13- D : Budget pour l'achat de décorations de Noël

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 17 novembre 2021
4. Approbation des comptes
5. Correspondance
6. Administratif
   a- Dépôt des déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil
   b- Dépôt du registre des déclarations des membres du conseil en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie
   c- Date des séances pour l'année 2022
   d- Fermeture du bureau pour la période des Fêtes
   e- Taux de révision des salaires et compensation au 1er janvier 2022
   f- États financiers comparatifs à date
   g- Calendrier prévu pour l'adoption du budget
   h- Dossiers et responsabilités des élus
   i- Audits de conformité Adoption du budget et plan triennal d'immobilisations
7. Travaux publics
   a- Suivi des travaux de voirie
   b- Reddition de compte PPA-CE
8. Incendie et sécurité
   a- Présentation du recensement des mesures et des ressources municipales en sécurité incendie de la MRC de Montmagny
9. Eau potable
   a- Déneigement du point d'eau situé sur la Rue Principale Ouest
   b- Installation de la génératrice
10. Eaux usées
    a-
11. Loisirs
    a- Suivi des travaux requis et des activités, patinoire
    b- Changement de thermostats et de calorifères au Chalet des Loisirs
12. Résolutions diverses
    a- Mandat au Comité de l'Héritage
    b- Projet Nouveaux Horizons
13. Varia
    a- Plan triennal du Centre de Services scolaire de la Côte du Sud
    b- Dossier de développement des garderies
    c- Dossier internet haute vitesse
14. Période de questions
15. Levée de la séance

2021-12-02 : ADOPTION DES RÉSOLUTIONS DE LA SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2021
Il est proposé par madame Lydiane Bernard, appuyé par madame Madeleine Vermette et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 17 novembre 2021 avec corrections et rédigées par la directrice générale et secrétaire trésorière.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

2021-12-03 : APPROBATION DES COMPTES
Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Steeve Raby et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 44 813.43 $ qui incluent les salaires.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Je, Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées à la résolution 2021-12-03.

Claudette Aubé

5- CORRESPONDANCE
Aucune correspondance.

6- ADMINISTRATIF

A- Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil
Tous les élus ont déposé leur déclaration d'intérêts pécuniaires.

B- Dépôt du registre des déclarations des membres du conseil en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie
La directrice dépose le registre des déclarations des membres du conseil en vertu de la Loi sur l'éthique et la déontologie, registre qui ne contient aucune déclaration reçue pour l'année.

2021-12-04 : DATE DES SÉANCES POUR L'ANNÉE 2022
Tel que requis par l'article 148 du code municipal, il est proposé par monsieur Éric Talbot, appuyé par madame Lydiane Bernard et résolu de fixer ainsi les séances régulières du conseil, qui se tiennent à 20h00, pour l'année 2022

10 janvier	7 février	7 mars	4 avril	2 mai	6 juin
4 juillet	15 août	6 septembre	3 octobre	7 novembre	
5 décembre					

Adoptée à l'unanimité des conseillers.

D- Fermeture du bureau municipal durant la période des Fêtes
Le bureau municipal sera fermé du jeudi 23 décembre 2021 au 4 janvier 2022 inclusivement et sa prochaine ouverture sera mercredi le 5 janvier 2022.

2021-12-05 : TAUX DE RÉVISION DES SALAIRES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2022
Il est proposé par madame Lydiane Bernard, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu que les salaires et compensations des employés, pompiers et élus soient indexés d'un taux de 5% pour l'année 2022.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

F- États financiers comparatifs à date
Les états financiers comparatifs aux données de l'année précédente ainsi qu'aux prévisions budgétaires sont déposés aux élus.

G- Calendrier prévu pour l'adoption du budget
Pour que les travaux concernant la taxation puissent se réaliser selon l'échéance requise, il est prévu que le règlement de taxation sera adopté au plus tard le 7 février 2022,
Le budget sera adopté au plus tard le 27 janvier 2022,
Le plan triennal d'immobilisations sera adopté le 20 décembre 2021,
Les travaux préparatifs se feront le jeudi soir à compter de 18h30.

2021-12-06 : DOSSIERS ET RESPONSABILITÉS DES ÉLUS
Il est proposé par madame Madeleine Vermette, appuyé par monsieur Éric Talbot et résolu d'assigner les divers dossiers et responsabilités aux élus suivants :

Voirie, entretien des chemins : Éric Talbot
Eau potable, eaux usées : Jean-Claude Giroux
Loisirs et loisirs intermunicipaux : Steeve Raby et Lydiane Bernard
Parc des Appalaches Madeleine Vermette
Urbanisme et développement à venir
MADA : Jean-Claude Giroux et Madeleine Vermette
Politique familiale : Lydiane Bernard
Sécurité publique : Denis Laprise
Suivi des infrastructures incluant les bâtiments : Jean-Claude Giroux
Suivi financier : Jean-Claude Giroux et Madeleine Vermette
Suivi des ressources humaines : Gilles Giroux, Jean-Claude Giroux et Madeleine Vermette
Adoptée à l'unanimité des élus.

I- Audits de conformité - Adoption du budget et plan triennal d'immobilisations
Les audits de conformité -Rapports d'audit portant respectivement sur l'adoption du budget et l'adoption du programme triennal d'immobilisations, produits par la Commission municipale du Québec, plus précisément la Vice-présidence à la vérification, et en vertu de l'article 86.7 de la Loi sur la Commission municipale ainsi que la lettre accompagnant et signée par madame Vicky Lizotte sont déposés aux élus. Ces deux rapports présentent les constatations qui se dégagent de ces missions d'audit ainsi que les recommandations qui ont été jugées appropriées dans les circonstances.

7. TRAVAUX PUBLICS

A- Suivi des travaux de voirie
Le dossier de la virée pour le déneigement dans le Chemin des Pins est régularisé.

2021-12-07 : REDDITION PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE (PPA-CE)
ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE les travaux ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2021** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

ATTENDU QUE le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

ATTENDU QUE, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

ATTENDU QUE les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

POUR CES MOTIFS, sur la proposition de monsieur Jean-Claude Giroux, appuyée par monsieur Denis Laprise, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la

municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud approuve les dépenses d'un montant de 167 247.92 $ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée à l'unanimité.

8. INCENDIE ET SÉCURITÉ

A- Présentation du recensement des mesures et des ressources municipales en sécurité incendie de la MRC de Montmagny
Deux rencontres de présentation sont planifiées les 8 et 9 décembre.

9. EAU POTABLE

2021-12-08 : DÉNEIGEMENT DU POINT D'EAU SITUÉ SUR LA RUE PRINCIPALE OUEST

Il est proposé par monsieur Éric Talbot, appuyé par madame Madeleine Vermette et résolu de faire effectuer le déneigement du point d'eau situé sur la Route Principale Ouest par monsieur Émilien Morency pour un coût de 100 $ et de contacter les deux autres citoyens qui déneigeaient les autres points d'eau les années antérieures pour vérifier leur intérêt à continuer ce déneigement ainsi que leur prix demandé.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

B- Installation de la génératrice
L'installation de la génératrice à l'eau potable se complétera demain ainsi que celle au complexe municipal.

C- Vérification des pertes possibles du réservoir
Monsieur Jean-Claude Giroux planifiera les opérations pour vérifier les pertes possibles du réservoir de l'eau potable.

10. EAUX USÉES

Aucun sujet traité.

11. LOISIRS

A- Suivi des travaux requis et des activités, patinoire
La pompe et les équipements pour l'arrosage sont fonctionnels. Le comité cherche un employé pour l'ouverture de la patinoire.

B- Changement de thermostats et de calorifères au Chalet des Loisirs
À vérifier par un électricien si les calorifères sont fonctionnels et leur nombre suffisant.

12. RÉSOLUTIONS DIVERSES

A- Mandat au Comité de l'Héritage

-Animer les lieux de l'Héritage par une programmation
(la Municipalité garde un droit de regard sur la programmation)
-La secrétaire du Comité de l'Héritage doit transmettre les procès-verbaux à la Municipalité
-Le calendrier des activités est géré par le Municipalité (point central)
-Les activités doivent viser une rentabilité pour pouvoir remettre la mise de fonds de départ à la Municipalité
-Les profits des activités se tenant dans l'Héritage reviennent aux organismes qui tiennent des activités
-Les comités font le ramassage et ménage après leurs activités.
-Les représentants de la Municipalité sur ce Comité ramènent les informations aux autres élus.

B- Projet Nouveaux Horizons
Une résolution a déjà été adoptée antérieurement et ce projet sera présenté.

13. VARIA OUVERT

A- Plan triennal du Centre de Services scolaire de la Côte du Sud
Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud pour les trois prochaines années est déposé aux élus.

B- Dossier de développement des garderies
Le développement des garderies en milieu familial sous le thème « Mon métier prend tout son sens » est expliqué sommairement aux élus. Des informations supplémentaires suivront ainsi que de la publicité afin d'informer des personnes qui pourraient avoir de l'intérêt à ouvrir un service de garde en milieu familial et qui répondrait à un besoin des familles de Sainte-Euphémie.

C- Dossier internet haute vitesse
Selon les informations obtenues, seulement les nouveaux développements où des nouveaux poteaux électriques seront installés pourront faire partie du dossier de développement du réseau internet haute vitesse.

2021-12-09 : BUDGET POUR L'ACHAT DE DECORATIONS DE NOËL
Il est proposé par madame Madeleine Vermette, appuyé par madame Lydiane Bernard et résolu d'allouer un budget de 200 $ pour l'achat de décorations de Noël devant l'édifice municipal.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

14. PÉRIODE DE QUESTIONS
Aucune question.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

2021-12-10 : LEVÉE DE LA SÉANCE
Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Steeve Raby, appuyé par monsieur Denis Laprise et résolu de lever la séance à 20h35.
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

Gilles Giroux, maire

*Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.

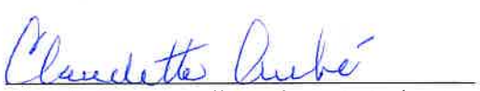

Claudette Aubé, directrice générale et secrétaire trésorière

Je, Claudette Aubé, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibération du conseil municipal lors de la réunion tenue le 1er décembre 2021.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 10 janvier 2022.